



# **Analyse comparative des performances socio-économiques de l'économie sociale de l'UE**

Améliorer les connaissances socio-économiques de l'écosystème de l'économie sociale et de proximité

Contrat : EISMEA/2022/OP/0015 (Lot 1)

**SYNTHÈSE**

**Auteurs :**

Chiara Carini, Giulia Galera, Giulia Tallarini – EURICSE  
Rafael Chaves Avila – University of Valencia and CIRIEC España  
Barbara Sak, Jérôme Schoenmaeckers – CIRIEC

**Chefs de projet :**

Barbara Franchini - EURICSE  
Silke Haarich – Spatial Foresight

**Révision linguistique (EN) :**

Tim Wills

**Remerciements**

Les auteurs tiennent à remercier les autres collègues qui ont contribué à l'étude, à savoir :

- Mattia Ferraris, Elia Lattari and Arianna Malagoli – EURICSE
- Antonio González-Rojas – University of Valencia and CIRIEC-España
- Caroline Schreiber – CIRIEC
- Marcela Mäder Furtado, Jean Claude Zeimet and Sandra Spule - Spatial Foresight

Nous remercions également nos conseillers seniors :

- Carlo Borzaga – EURICSE and University of Trento
- José Luis Monzón – University of Valencia and CIRIEC-España
- Barbara Scheck – Munich Business School and NYU Abu Dhabi

et aux membres du conseil consultatif externe :

- Silvia Ferreira – University of Coimbra, Centre for Social Studies, and Centre for Cooperative and Social Economy Studies
- Lars Hulgard – Roskilde University, University of Southeast Norway and Tata Institute of Social Sciences
- Fergus Lyon – Centre for Enterprise Environment and Development Research, Middlesex University, and ESRC Centre for the Understanding of Sustainable Prosperity

En outre, nous tenons à remercier les chercheurs et experts suivants qui ont contribué à la collecte de données au niveau national :

- Maria Anastadiasis, Andreas Exner and Dirk Raith – University of Gratz (Austria)
- Jérôme Schoenmaeckers – CIRIEC-Belgium and Augustin Morel – Observatoire de l'Économie sociale de Concert'ES (Belgium)
- Danijel Baturina – University of Zagreb (Croatia)
- Marek Hojsík and Marie Dohnalová – Charles University (Czechia)
- Gurli Jakobsen and Thomas Poulsen – Center for Civil Society Studies (Denmark)
- Katri-Liis Lepik – Tallinn University (Estonia)
- Harri Kostilainen (Finland)
- Nadine Richez-Battesti – Aix Marseille University, CNRS, LEST and ADDES; Eric Bidet – Le Mans University, ARGUMans and ADDES; and Benjamin Roger – National Observatory on ESS/ESS France and ADDES (France)
- Jennifer Eschweiler – Roskilde University (Germany)
- Stratos Nalmpantis – Aristotle University of Thessaloniki (Greece)
- Julianna Kiss – Corvinus University of Budapest (Hungary)
- Lucas Olmedo – University College Cork (Ireland)
- Lāsma Līcīte Kurbe (Latvia)

- Irena Blaževičė – "Domus solis" Social change Incubator (Lithuania)
- Sandra Spule – Spatial Foresight (Luxembourg)
- Vincent Caruana (Malta)
- Philip Marcel Karré – Erasmus University Rotterdam (the Netherlands)
- Claudia Petrescu – Romanian Academy and Mihaela Lambru - University of Bucharest (Romania)
- Anna Ciepielewska-Kowalik – Polish Academy of Sciences (Poland)
- Eduardo Pedroso (Portugal)
- Zuzana Polačková – Slovak Academy of Sciences (Slovakia)
- Anja Uršič – University of Ljubljana (Slovenia)
- Ángel Soler Guillén – University of Valencia, Ivie, and CIRIEC-España; Eva Benages Candau – University of Valencia and Ivie; and Antonio González-Rojas – University of Valencia and CIRIEC-España (Spain)
- Gordon Hahn and Erik Jannesson – SERUS (Sweden)

Enfin, nous tenons à remercier les représentants des organisations et institutions qui ont contribué à l'étude en nous accordant leur disponibilité pour des entretiens ou en participant aux ateliers prévus. La liste est disponible à l'Appendice 1 « Detailed Research Methodology ».

Août 2024



## COMMISSION EUROPÉENNE

European Innovation Council and SMEs Executive Agency (EISMEA)  
Unit I.02 SMP/SME Pillar, Internal Market and Support to Standardisation

*E-mail:* EISMEA-SMP-COSME-ENQUIRIES@ec.europa.eu

*European Commission  
B-1049 Brussels*

# **Analyse comparative des performances socio-économiques de l'économie sociale de l'UE**

Améliorer les connaissances socio-économiques de l'écosystème de l'économie sociale et de proximité

## **Synthèse**

Manuscrit achevé en août 2024

## NOTE LEGALE

Ce rapport fait partie du projet de recherche financé par l'UE « Améliorer les connaissances socio-économiques de l'écosystème de l'économie sociale et de proximité (EISMEA/2022/OP/0015) » commandé par l'Agence exécutive pour les PME (EISMEA) et le Conseil européen de l'innovation.

Ce document a été préparé pour l'Agence exécutive pour les PME (EISMEA) et le Conseil européen de l'innovation. Toutefois, les informations et les points de vue exposés dans ce document sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle de l'EISMEA ou de la Commission européenne. Ni l'EISMEA, ni les institutions et organes de l'Union européenne, ni aucune personne ou organisation agissant en leur nom ne peuvent être tenus responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce document.

---

ISBN 978-92-9469-770-7

doi: 10.2826/697759

EA-02-24-286-FR-N

---

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2024

© Union européenne, 2024



La politique de la Commission en matière de réutilisation de l'information est mise en œuvre par la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39, ELI : <http://data.europa.eu/eli/dec/2011/833/oj>).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

## Synthèse

Ce rapport résume les résultats du projet « Analyse comparative des performances socio-économiques de l'économie sociale de l'UE (Benchmarking the socio-economic performance of the EU social economy) (Appel d'offres EISMEA/2022/OP/00159 - Lot 1) ». Cette étude évalue le poids socio-économique de l'écosystème de l'économie sociale et sa contribution à une économie et une société durables, innovantes et résilientes. L'Institut Européen de Recherche sur les Entreprises Coopératives et Sociales - EURICSE (chef de file du consortium), le CIRIEC International (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative) et Spatial Foresight ont poursuivi deux objectifs interconnectés : représenter l'économie sociale d'aujourd'hui sur la base de données récentes et identifier des outils méthodologiques et opérationnels pour améliorer cette représentation.

Pour ce projet, l'économie sociale est définie par le **Plan d'action pour l'économie sociale (PAES) 2021 de la Commission européenne**<sup>1</sup>. Ce plan cible quatre types d'entités, ou « familles », comprenant des initiatives entrepreneuriales et non entrepreneuriales ainsi que des organisations promouvant les intérêts de leurs membres et des organisations poursuivant des objectifs d'intérêt général, à savoir : **les coopératives, les mutuelles, les associations (y compris les organisations caritatives), les fondations**, ainsi que les **entreprises sociales**, en tant que dynamique récente et transversale au sein de l'économie sociale.

On trouve des organisations de l'économie sociale dans tous les pays européens (UE), bien que certaines opèrent en dehors des radars. Ce qui change d'un Etat membre à l'autre, c'est la mesure dans laquelle ces entités sont reconnues comme telles par les décideurs politiques, le grand public et les organisations de base, – et dans laquelle elles se reconnaissent elles-mêmes – comme faisant partie de l'économie sociale. Le manque de visibilité de l'économie sociale et la sous-estimation de son apport s'explique par une mauvaise compréhension des divers rôles joués par les organisations qui en font partie et le manque de données et d'analyses statistiques comparables et de haute qualité. Actuellement, seuls quelques Etats membres disposent de statistiques nationales mesurant spécifiquement l'économie sociale, y compris les différents types d'organisations de l'économie sociale, l'emploi, le nombre de bénévoles et la valeur ajoutée.

### *Méthodologie de recherche*

Afin de produire des résultats comparables, l'analyse qualitative et quantitative est basée sur une définition opérationnelle de l'économie sociale et des entreprises sociales. L'analyse qualitative comprend des recherches documentaires et des entretiens. Ceux-ci ont permis de mettre en lumière la tradition, le cadre institutionnel, les racines, les tendances et le niveau de reconnaissance de l'économie sociale dans chaque Etat membre. Une attention particulière a été accordée à l'évaluation de l'impact de la crise lié à l'épidémie de Covid-19 et la reprise consécutive à cette épidémie en se concentrant sur les secteurs les plus touchés et en analysant le poids de l'économie sociale dans les écosystèmes de l'agroalimentaire, des industries culturelles et créatives, de l'énergie et des énergies renouvelables, de la santé, du commerce de détail et du tourisme. L'analyse quantitative a évalué la taille de l'économie sociale dans les 27 Etats membres sur la base des données disponibles<sup>2</sup>. Des unités statistiques cohérentes avec les définitions opérationnelles de l'économie sociale et des entreprises sociales ont été identifiées dans

---

<sup>1</sup> Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions "Construire une économie au service des personnes : un plan d'action pour l'économie sociale (PAES)". <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1537&langId=fr>

<sup>2</sup> Année de référence 2021. Lorsqu'elles ne sont pas disponibles, les données se réfèrent - par ordre de priorité - à 2019, 2018 ou 2020.

chaque pays. Les chercheurs nationaux ont agrégé les statistiques de l'économie sociale dans leur pays pour le nombre d'entités, l'emploi, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée, le nombre de membres et de bénévoles et, le cas échéant, le nombre d'heures de bénévolat. Les chercheurs nationaux ont été invités à prendre en compte à la fois les entreprises sociales ayant un agrément ou statut relevant de l'économie sociale et solidaire, et celles dont l'activité entre de fait dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Sur la base des résultats obtenus au niveau national, un groupe plus restreint de chercheurs a réalisé l'analyse comparative au niveau de l'UE.

### *Tradition de l'économie sociale dans l'Union européenne - racines historiques*

L'économie sociale est à la fois un champ socio-économique façonné par la capacité de la société civile à s'autoorganiser en réponse à des besoins non satisfaits et un concept théorique. En tant que champ socio-économique, elle trouve ses racines historiques dans les associations d'entraide des travailleurs du XIXe siècle, les coopératives et les sociétés de secours mutuel. En tant que concept, l'économie sociale a été conçue à l'origine pour désigner les organisations représentant traditionnellement les communautés locales, à savoir les associations et les coopératives. Les fondations, qui représentent généralement la philanthropie, ont été ajoutées plus tard, tandis que les entreprises sociales n'ont été reconnues que récemment. Le défi que représente l'opérationnalisation de l'économie sociale dans les Etats membres est double. Premièrement, il implique que les organisations se reconnaissent elles-mêmes et que les autorités publiques et le grand public les reconnaissent comme des composantes à part entière d'un domaine unitaire. Deuxièmement, les trajectoires varient d'un pays à l'autre. Dans certains Etats membres, l'institutionnalisation de l'économie sociale a été fortement soutenue par un sens commun de l'identité. Dans d'autres pays, cette cristallisation conceptuelle n'a pas encore eu lieu.

### *L'UE et l'économie sociale*

Au niveau de l'UE, l'attitude des institutions européennes à l'égard de l'économie sociale a varié. Au cours de la décennie 1990-2000, l'attention était principalement portée sur la capacité du « troisième système » à créer de l'emploi et sur la capacité des organisations de la société civile à renforcer la démocratie. Un changement important est intervenu en 2009 lorsque le Parlement européen a adopté un rapport reconnaissant l'économie sociale en tant que partenaire social pour aider à atteindre les objectifs de la stratégie de Lisbonne. En **2011, la Social Business Initiative**<sup>3</sup> a été lancée pour accroître la visibilité et la reconnaissance des entreprises sociales. Dix ans plus tard, la Commission européenne a lancé le PAES, qui constitue un pas important vers la convergence conceptuelle. La même année, un nouvel écosystème appelé « économie sociale et de proximité » a été introduit dans la stratégie industrielle de l'UE. Ces mesures ont été complétées par la **première recommandation du Conseil sur l'économie sociale**<sup>4</sup> (adoptée en novembre 2023), qui invite les Etats membres à prendre des mesures pour reconnaître et soutenir l'économie sociale dans le tissu social des pays de l'UE.

### *Les composantes de l'économie sociale*

Compte tenu de son fort ancrage local et de sa dimension de proximité, l'économie sociale tend à être extrêmement spécifique au contexte et dynamique. Elle est façonnée de manière créative et parfois unique par les formes organisationnelles et juridiques des organisations de base, conformément aux caractéristiques et aux traditions de leurs

---

<sup>3</sup> Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions "Social Business Initiative (SBI) - Créer un climat favorable aux entreprises sociales, aux acteurs clés de l'économie sociale et à l'innovation". [https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM\(2011\)682&lang=fr](https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM(2011)682&lang=fr)

<sup>4</sup> Recommandation du Conseil du 27 novembre 2023 sur le développement des conditions-cadres de l'économie sociale. [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C\\_202301344](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C_202301344)



systèmes juridiques locaux. Les variations nationales en termes de taille et de diffusion, ainsi que la reconnaissance des diverses composantes de l'économie sociale, sont dues à des facteurs politiques, sociaux, économiques et culturels interdépendants.

Les quatre « familles » de l'économie sociale ont déjà été nommées : les **coopératives**, les **mutuelles**, les **associations (y compris les organisations caritatives)** et les **fondations**. Les associations sont uniformément réparties dans tous les Etats membres et sont considérées, avec les fondations, comme l'expression vitale d'une société civile dynamique qui peut contribuer concrètement à la démocratie. Toutefois, le rôle et le potentiel des coopératives traditionnelles sont reconnus à des degrés divers dans les Etats membres. Il en va de même pour les mutuelles, qui ne jouent aujourd'hui un rôle clé que dans quelques pays où elles sont fortement intégrées dans le système de santé publique. Les **entreprises sociales** méritent une attention particulière car elles peuvent avoir plusieurs statuts juridiques. Elles sont transversales et recourent les diverses formes juridiques de l'économie sociale et, dans certaines conditions, vont même au-delà.

### *Application de la définition de l'économie sociale dans les Etats membres*

Il n'a pas été facile de déterminer la « famille » de l'économie sociale à laquelle appartient chaque organisation pour trois raisons. Des concepts qui ne relèvent que partiellement de l'économie sociale sont fréquemment utilisés dans certains pays. Il s'agit notamment du troisième secteur et du secteur à but non lucratif. Il peut également y avoir une compréhension étroite de l'économie sociale et une compréhension trop large ou trop étroite du concept d'entreprise sociale. L'opérationnalisation de l'économie sociale a nécessité une analyse approfondie de contextes nationaux extrêmement divers, tout en s'en tenant rigoureusement à un cadre de recherche commun. Nous avons continuellement collaboré avec des chercheurs nationaux pour examiner la complexité de l'économie sociale sur le terrain.

### *Reconnaissance nationale*

La manière dont on envisage le concept « d'économie sociale » varie considérablement d'un Etat membre à l'autre en raison de la diversité des traditions et des racines historiques. Le concept est pertinent dans les pays ayant une tradition d'interaction fructueuse entre ses composantes, comme la France, la Belgique, le Portugal et l'Espagne. Il n'est pas couramment utilisé dans les pays où il les coopératives (en tant qu'organisations promouvant uniquement les intérêts de leurs membres) sont clairement distinguées des associations (Autriche, Finlande, Allemagne, Italie). L'économie sociale gagne en importance dans les pays où elle a fait l'objet d'actions politiques récentes (Croatie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie et Tchéquie).

La faible reconnaissance de l'économie sociale dans les pays d'Europe centrale et orientale est en partie due au fait que les coopératives sont mal perçues, contrairement aux organisations traditionnelles à but non lucratif. Enfin, dans des pays comme Chypre, l'Estonie, les Pays-Bas et la Suède, l'économie sociale peine à trouver sa voie en raison de la prédominance d'autres concepts et approches, notamment l'innovation sociale, l'entrepreneuriat social et la responsabilité sociale des entreprises.

En raison de l'interaction de divers facteurs historiques, politiques et sociaux, la reconnaissance de l'économie sociale et l'entreprise sociale varie d'un pays à l'autre. L'entreprise sociale jouit d'une forte reconnaissance juridique et politique en Irlande et en Italie. En outre, les organisations qui en relèvent se reconnaissent fortement comme telles dans ces deux pays. La reconnaissance de l'entreprise sociale est remise en question en Belgique, en France, en Espagne, au Portugal et au Luxembourg par la reconnaissance forte et généralisée de l'économie sociale. L'entreprise sociale a gagné en importance en Bulgarie, en Grèce, en Lettonie et en Slovaquie grâce à de nouvelles législations. A l'inverse, elle tend à être confondue avec l'insertion professionnelle en Croatie, Tchéquie, Finlande, Hongrie, Lituanie, Pologne, Roumanie et Slovaquie. Enfin, le concept



d'entreprise sociale n'est pas couramment utilisé en Autriche, au Danemark, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède en raison de la prédominance des institutions sociales traditionnelles.

### *L'économie sociale de l'UE en chiffres*

Dans les 27 Etats membres, **l'économie sociale comprend plus de 4,3 millions d'entités**<sup>5</sup>. Les entités de l'économie sociale sont principalement des coopératives, des mutuelles, des associations et des fondations. En outre, d'autres formes juridiques sont reconnues comme faisant partie de l'économie sociale par la législation nationale/régionale ou répondent à la définition opérationnelle de l'économie sociale de cette étude. Enfin, les données prennent également en compte les sociétés à responsabilité limitée (SARL) qui peuvent être considérées comme des entreprises sociales et qui ne représentent qu'un très faible pourcentage du nombre total d'entités recensées. En effet, cette étude estime qu'il existe **plus de 246 000 entreprises sociales**, dont près de 43 000 sont des entreprises sociales ex lege et plus de 203 000 sont des entreprises sociales de facto. La plupart des entreprises sociales continuent d'utiliser des formes juridiques qui n'ont pas été conçues spécifiquement pour elles, même dans les pays où les entreprises sociales ont été légalement reconnues. Plusieurs raisons expliquent cette situation, notamment des lacunes dans la législation, comme l'absence d'incitations fiscales appropriées qui ne reconnaissent pas la responsabilité sociale assumée par les entreprises sociales. Un obstacle supplémentaire est le manque d'auto-reconnaissance d'une part importante des organisations éligibles dans l'entreprise sociale. Il est intéressant de noter que quelque 89 % des entreprises sociales appartiennent à l'une des quatre familles qui constituent traditionnellement l'économie sociale.

### *Personnes employées, membres et bénévoles*

Au moins **11,5 millions de personnes - 6,3 % de la population active**<sup>6</sup> - **travaillent dans l'économie sociale**<sup>7</sup>. Plus de 6,2 millions de personnes (54 %) sont employées dans des associations et 3,3 millions (29 %) dans des coopératives. Les entreprises sociales emploient au moins 3,9 millions de personnes<sup>8</sup>. Le manque de données dans certains Etats membres entrave l'analyse de **l'emploi des femmes**<sup>9</sup>. En Belgique et au Portugal, les femmes représentent plus de 70 % de l'emploi dans l'économie sociale, tandis qu'en France, en Pologne et en Italie, les chiffres sont respectivement de 66 %, 60 % et 46 %. Il est clair que les femmes sont fortement représentées dans les associations et les fondations, tandis que dans les coopératives, ce chiffre varie selon les pays et les secteurs.

Les données sur les membres ne concernent que 16 Etats membres, où les informations ne couvrent qu'une partie de l'économie sociale. D'après ces informations limitées, **plus de 95 millions de personnes sont membres de coopératives et 135 millions sont membres d'associations**, bien que ces chiffres incluent les affiliations multiples. Les données nationales sur les bénévoles ne sont disponibles que dans 15 Etats membres,

---

<sup>5</sup> Toutes les données présentées dans ce résumé proviennent du chapitre 4 du rapport "Benchmarking the Socio-Economic Performance of the EU Social Economy" et sont le résultat de calculs effectués par les auteurs du rapport au niveau européen en agrégeant les données disponibles dans les différents États membres. Pour plus d'informations sur la couverture des données au niveau national, voir les tableaux du chapitre 4. En outre, pour les sources détaillées et les années de référence pour chaque pays, voir l'annexe 3 du rapport.

<sup>6</sup> Cela n'inclut pas Malte et les Pays-Bas, où les données sur l'emploi dans l'économie sociale ne sont pas disponibles. Les données sur l'emploi total se réfèrent à 2021 et ont été extraites de la base de données d'Eurostat.

<sup>7</sup> Les données sur l'emploi ont été collectées pour 25 États membres, les données n'étant pas disponibles pour Malte et les Pays-Bas.

<sup>8</sup> Ce chiffre sous-estime le nombre de personnes employées dans les entreprises sociales car les données ne sont pas disponibles pour la Croatie, Chypre, la République tchèque, l'Irlande et les Pays-Bas. Même lorsque les données sont disponibles, elles peuvent ne pas couvrir certains types d'entreprises sociales.

<sup>9</sup> Des données sur l'emploi des femmes sont disponibles pour neuf Etats membres : l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie, l'Espagne et la Suède.

mais font état de plus de 53 millions de bénévoles actifs. Ces données ne tiennent pas compte de la dimension quelque peu occasionnelle du travail bénévole ni de la possibilité pour les individus de faire du bénévolat auprès de plus d'une organisation.

### *La taille économique et les caractéristiques de l'économie sociale*

Deux méthodes peuvent être utilisées pour calculer la taille économique de l'économie sociale. Le chiffre d'affaires reflète les revenus générés par une entreprise ou un secteur, et la valeur ajoutée mesure la contribution de cette entreprise ou de ce secteur au PIB, à l'exclusion des coûts intermédiaires de production. Le chiffre d'affaires total est estimé à **912,9 milliards d'euros en 2021**. Les données sur le chiffre d'affaires n'ont pu être collectées que pour 19 Etats membres<sup>10</sup>. La France, l'Italie, l'Espagne et la Finlande représentent les secteurs coopératifs les plus importants en termes de chiffre d'affaires, principalement en raison du poids des coopératives agricoles, de consommateurs et de travailleurs. La France et l'Allemagne enregistrent les chiffres d'affaires les plus élevés pour les associations, les fondations et les mutuelles. Les données sur la valeur ajoutée ne sont disponibles que pour onze Etats membres et, dans la moitié d'entre eux, elles sont incomplètes.

La reconstruction de la **diversité sectorielle** sur la base des classifications existantes se heurte à plusieurs limites. Tous les pays ne disposent pas de statistiques actualisées sur les activités menées par les organisations de l'économie sociale et, lorsque des données sont disponibles, elles ne sont souvent pas comparables en raison des différentes classifications nationales. Néanmoins, malgré ces limites, il est intéressant de noter qu'**au moins 3,3 millions de personnes sont employées dans le secteur de la santé et de l'aide sociale, 702 000 dans l'éducation et 622 000 dans les arts, la culture et le divertissement**<sup>11</sup>.

Le tissu entrepreneurial européen compte de nombreuses petites et moyennes entreprises. Selon les statistiques structurelles sur les entreprises publiées par Eurostat<sup>12</sup>, la majorité (99,8 %) des entreprises actives dans l'économie marchande non financière de l'UE en 2021 étaient des micros, petites ou moyennes entreprises (PME). À cet égard, les données relatives à l'économie sociale ne sont pas surprenantes, car elles montrent que la grande majorité des entreprises de l'économie sociale sont des PME, les **microentreprises représentant plus de 93 %**.

### *L'économie sociale et la crise de la Covid-19*

Sur la base des informations fournies par les chercheurs nationaux et des entretiens avec les acteurs clés, l'analyse met en évidence l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'économie sociale. Les entités de l'économie sociale ont joué un rôle particulier dans la protection sociale et ce rapport présente des pratiques et des initiatives intéressantes, souvent en collaboration avec les autorités publiques, pour atténuer la crise sanitaire. Peu de rapports ont étudié l'impact du Covid-19 sur l'économie sociale au niveau européen et la plupart d'entre eux sont nationaux ou régionaux. Ils ne mentionnent souvent que certaines interactions, réactions ou stratégies de résilience et d'adaptation des organisations/entreprises de l'économie sociale. Par ailleurs, les rapports couvrant la crise

---

<sup>10</sup> Des informations sur le chiffre d'affaires ont été obtenues pour les coopératives de 19 pays, pour les associations et les fondations de 16 pays, et pour les mutuelles et autres formes juridiques d'un nombre encore plus restreint de pays.

<sup>11</sup> Des données par codes NACE sont disponibles pour l'Autriche (uniquement pour les coopératives et les mutuelles), la Belgique, la Croatie, la République tchèque (données partielles pour les coopératives), l'Estonie, la Finlande (à l'exclusion des mutuelles), la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Lituanie, le Luxembourg, la Roumanie, la Slovaquie et l'Espagne (uniquement pour les coopératives, les mutuelles et, partiellement, pour les "autres formes juridiques"). Toutefois, pour des raisons de confidentialité, certaines données peuvent ne pas être publiées pour tous les secteurs dans ces pays. Pour l'Allemagne et la Suède, des données partielles ont été obtenues pour l'éducation, la santé et l'action sociale et le logement en recherchant des correspondances dans les classifications disponibles.

<sup>12</sup> Voir: [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Structural\\_business\\_statistics\\_overview#Size\\_class\\_analysis](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Structural_business_statistics_overview#Size_class_analysis)

peuvent comporter une section consacrée aux entités de l'économie sociale ou se limiter à un type d'entité, telle qu'une fédération faïtière ou un réseau d'activistes, et souvent uniquement au nom de ses membres. Ces études ne donnent pas une image complète des réactions des organisations de l'économie sociale à la crise, ni de son impact sur l'écosystème de l'économie sociale. Elles ne comparent pas l'économie sociale au reste de l'économie. Néanmoins, grâce à l'expertise des chercheurs nationaux, ce rapport présente des cas illustratifs intéressants. Une bibliographie spécifique fournit des références aux études nationales (avec des exemples variés de différents secteurs).

Il est très difficile de mesurer ou d'évaluer les effets de la seule pandémie sur l'économie sociale. La plupart du temps, la crise sanitaire a stimulé le développement au sein d'une organisation ou d'une entreprise, sur la base d'initiatives et de projets déjà en phase de conception et selon des lignes stratégiques existantes. Les cadres institutionnels se sont adaptés en raison de la pandémie, au niveau politique ou national/régional, avec des effets collatéraux sur l'économie sociale comme sur de nombreux autres domaines, notamment le télétravail.

L'épidémie de Covid-19 a affecté de manière disproportionnée les segments les plus pauvres en Europe. Cela a été confirmé lors des entretiens avec les réseaux européens, tels que le Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN), le Réseau européen des entreprises d'intégration sociale (ENSIE), le Réseau européen des villes et régions de l'économie sociale (REVES), Social Economy Europe (SEE) et Social Services Europe (SSE). Ces organisations ont également publié des documents et des rapports sur cette question<sup>13</sup>.

Deux éléments clés ont été soulignés par les chercheurs nationaux et lors des entretiens avec les parties prenantes nationales et européennes : la numérisation, ainsi que les initiatives et les développements dans les services de santé et de soins.

L'épidémie de Covid-19 a exacerbé les inégalités existantes. Elle a révélé plusieurs fractures numériques : une fracture en termes d'équipement, de culture numérique et d'abonnements permettant d'accéder à Internet, d'une part ; une fracture en termes de conditions de logement, d'autre part, dans la mesure où certains logements étaient surpeuplés lors du confinement, ou inadaptés à l'apprentissage ou au travail à domicile, sans ordinateur ou avec un seul ordinateur. Même si l'utilisation accrue des outils numériques et la communication avec les membres des organisations est un résultat positif de la crise, certaines nuances sont apportées. Le plus grand nombre de participants aux réunions en ligne ne signifie pas nécessairement que la gouvernance devienne plus démocratique comme le souhaitent les entités de l'économie sociale. En outre, l'accélération de la numérisation présente un inconvénient, à savoir l'augmentation de la fracture numérique. Après l'épidémie de Covid-19, de nombreux services restent accessibles uniquement en ligne.

L'une des leçons de la crise est que les mesures de santé publique et de prévention, telles que la communication et le port de masques, soutenues par les organisations locales de l'économie sociale, sont moins coûteuses pour la société dans son ensemble que la prise en charge des patients infectés. Un autre aspect positif est que de nouveaux modes de prestation de services de santé se sont avérés réalisables par le biais de la « téléconsultation/aide/soutien ». Toutefois, de nombreuses entités de l'économie sociale ont sous-estimé les problèmes de santé mentale et les charges excessives qui ont pesé sur le personnel en raison de l'épidémie de Covid-19, car l'objectif était de servir les personnes et les bénéficiaires, même au détriment de la santé individuelle.

L'économie sociale comprend de nombreuses petites entités agissant localement à côté de très grandes structures, notamment des mutuelles du secteur de l'assurance ou de la finance ou de grandes coopératives. Les personnes les plus directement engagées auprès de la population pendant la crise étaient les travailleurs de première ligne des petites

---

<sup>13</sup> Voir le chapitre 5 du rapport.

entités.

Une contribution importante de l'économie sociale consiste à compléter la fourniture de services publics par le biais de partenariats avec les autorités publiques, ce qui permet d'accroître les capacités. Les entités et organisations de l'économie sociale n'ont pas les moyens - et ce n'est pas leur rôle - d'assumer la responsabilité des fonctions de l'Etat. Cependant, elles contribuent à organiser et à fournir des services sociaux et peuvent compléter les fonctions sociales et socio-économiques avec des avantages importants pour la société (par exemple, l'inclusion sociale, le développement durable, la cohésion territoriale, la résilience sociale, le bien-être de la population, etc.). Les entreprises et organisations de l'économie sociale, grâce notamment à leur ancrage local et à leurs bénévoles, font également progresser les transitions verte et numérique avec un impact réel sur la prévention et l'atténuation des effets négatifs de la crise climatique et de la fracture numérique.

Les entités de l'économie sociale doivent également tirer des leçons de l'expérience de l'épidémie de Covid-19 pour mieux utiliser et adapter leurs opérations à l'ère numérique, tout en renforçant les compétences de leur personnel. Néanmoins, la gestion d'une crise similaire bénéficierait grandement d'une collaboration ou de partenariats ad hoc avec les autorités publiques. Il pourrait s'agir de partager des installations, des appareils et des plateformes, ainsi que les coûts opérationnels. L'économie sociale pourrait fournir des travailleurs et des bénévoles pour coorganiser et fournir des services, en bénéficiant de l'expérience de chacun, y compris par le biais d'une formation commune. Cela favoriserait également la connaissance mutuelle entre les partenaires du secteur social et du secteur public. Les entités de l'économie sociale doivent également porter un regard critique sur leurs propres activités et appliquer les principes et valeurs de l'économie sociale à elles-mêmes et à leur gouvernance interne afin de mieux promouvoir cette façon de faire des affaires. Néanmoins, la construction d'une résilience socio-économique basée sur des partenariats collectifs et structurels entre l'économie sociale et le secteur public est une entreprise de longue haleine, qui nécessite l'adaptation et la bonne volonté des participants.

### *L'économie sociale face à d'autres écosystèmes industriels*

La recherche a mis en lumière l'utilité de l'économie sociale pendant les multiples crises en cours, en particulier les crises environnementale, alimentaire et énergétique, et en raison du vieillissement, de la transformation du travail, de l'augmentation spectaculaire des inégalités et de la récente pandémie. Dans le même temps, il a mis en évidence la faible visibilité de l'économie sociale, en particulier dans les écosystèmes de la santé, de l'énergie et des énergies renouvelables et de l'agroalimentaire, ainsi que le manque de sensibilisation du grand public au fait que certains services clés sont fournis par l'économie sociale. Plusieurs personnes interrogées ont souligné la nécessité d'élargir l'évaluation de la contribution de l'économie sociale au-delà de paramètres quantitatifs étroits.

**Agroalimentaire** : Les organisations de l'économie sociale dans l'écosystème agroalimentaire sont très diverses. Dans certains pays, des coopératives agricoles traditionnelles bien établies sont devenues de très grandes entreprises qui contrôlent le système alimentaire. À côté de celles-ci, il existe un système parallèle d'organisations locales comprenant des coopératives plus petites et des réseaux de petits producteurs qui soutiennent le développement de systèmes alimentaires locaux. Ils sont également particulièrement enclins à favoriser le retour à une production plus durable. Par rapport à d'autres écosystèmes, l'économie sociale - en particulier les coopératives agricoles - a une influence beaucoup plus grande dans l'agroalimentaire. Le rôle des coopératives agricoles est particulièrement important aux Pays-Bas, en Finlande et en Italie. Contrairement aux anciens Etats membres, les coopératives agricoles sont moins développées dans les Etats membres du centre-est. Historiquement, les coopératives agricoles ont amélioré la viabilité économique et les conditions de travail de leurs membres. Elles ont renforcé la compétitivité et la durabilité de l'agroalimentaire dans les zones rurales, induit un effet

positif, contribué à l'innovation et joué le rôle de coordinateur de la chaîne d'approvisionnement. Les nouvelles initiatives d'économie sociale facilitent la communication entre les agriculteurs et les consommateurs, suscitant une nouvelle attitude à l'égard de la durabilité dans l'ensemble du système de production et de consommation. Elles augmentent également la diversité agroalimentaire, garantissent l'accès à des aliments frais et sains et soutiennent le passage à une agriculture durable.

**Industries culturelles et créatives** : Les organisations culturelles à but non lucratif ont une longue tradition dans la plupart des Etats membres. L'économie sociale contribue à valoriser et à améliorer l'accès au patrimoine culturel et à l'art, à renforcer le capital social dans les communautés locales, à soutenir le développement durable, en particulier dans les régions peu peuplées, à promouvoir un développement territorial inclusif et intégré, ainsi qu'à promouvoir et à préserver des conditions de travail décentes dans un écosystème où la protection des droits du travail et des droits sociaux est faible. D'un point de vue comparatif, les Pays-Bas, la France, la Suède, l'Espagne et le Portugal comptent le plus grand nombre d'entreprises créatives, artistiques et de divertissement.

**Énergie et énergies renouvelables** : D'un point de vue historique, les initiatives citoyennes existent depuis près d'un siècle à côté des grandes entreprises et des infrastructures énergétiques hautement centralisées en Allemagne, en Autriche et en Italie. Les projets énergétiques communautaires ont prospéré dans d'autres Etats membres au cours des dernières décennies. Ils sont extrêmement divers en termes de taille, de forme juridique, de capacité organisationnelle, de technologie, de personnes impliquées, de diffusion et en tant que producteurs ou fournisseurs d'énergie. L'économie sociale a eu un impact particulier sur l'écosystème de l'énergie et des énergies renouvelables. Elle a joué un rôle crucial dans la transformation de cet écosystème en stimulant l'élaboration de politiques. Les principales contributions ont été de meilleurs prix de détail que les entreprises conventionnelles, la lutte contre la pauvreté énergétique, l'éducation du public sur les énergies renouvelables et la promotion de l'acceptation par le public de la technologie des énergies renouvelables, la promotion de l'indépendance énergétique pour les communautés, ainsi que la création de nouveaux emplois et le renforcement de la cohésion sociale en cultivant une vision positive de l'avenir.

**La santé** : L'écosystème de la santé comprend diverses organisations de l'économie sociale, notamment des coopératives de travailleurs, de production, d'utilisateurs et de nouvelles coopératives multipartites, des associations, des mutuelles et des fondations. Le rôle de l'économie sociale s'est considérablement accru au cours des 20 à 30 dernières années. Elle joue actuellement un rôle clé, notamment en Espagne, en Belgique, en France, en Allemagne et au Portugal. Il y a eu un double mouvement de création d'organisations multipartites impliquant des travailleurs, des bénévoles, des bénéficiaires et des donateurs, parallèlement à la poursuite d'objectifs sociaux explicites par des organisations orientées vers les membres. Outre les services de traitement, de guérison, de prévention, de soins palliatifs et de réadaptation, les organisations de l'économie sociale gèrent des hôpitaux, des cliniques et d'autres établissements de santé dans certains pays. Elles fournissent une assurance maladie pour les services qui peuvent ne pas être couverts par le système de santé. Elles fournissent également des services pharmaceutiques, s'occupent des personnes vulnérables et assurent la promotion, l'information et l'éducation en matière de santé. Le développement de l'économie sociale devrait gagner en importance dans un avenir proche, notamment pour combler les graves lacunes en matière de soins de santé. La contribution de l'économie sociale sera essentielle, en particulier dans la fourniture de services de santé tels que les soins de longue durée, les mesures de prévention et les traitements de diagnostic rapide. Sa valeur ajoutée est principalement liée à sa capacité à impliquer les différentes parties prenantes, à construire des réseaux de soutien autour du patient et de sa famille, à concevoir de nouveaux services et à pousser les autres prestataires de soins de santé à améliorer leurs normes de qualité tout en maintenant des prix raisonnables.



**Le tourisme** : Le tourisme est un écosystème relativement nouveau pour l'économie sociale et son potentiel est loin d'être pleinement exploité. Il comprend des domaines qui ne sont normalement pas considérés comme attrayants par les entreprises conventionnelles, tels que le tourisme accessible aux personnes handicapées, les pratiques culturelles authentiques, les services touristiques innovants dans les régions isolées et peu peuplées et les parcours d'insertion professionnelle novateurs. Outre une multitude de petites initiatives locales parfois difficiles à détecter car elles opèrent souvent dans plusieurs domaines, il convient de mentionner les plateformes en ligne structurées et gérées selon les principes de l'économie sociale. Des entreprises sociales d'insertion employant des personnes défavorisées et gérant des activités touristiques ont vu le jour dans presque tous les États membres, tandis que des initiatives d'économie sociale facilitant la connexion entre les installations touristiques et les petits producteurs agricoles sont présentes en France, en Irlande, en Italie et en Roumanie. L'économie sociale a le pouvoir - qui n'est pas encore pleinement exploité - de transformer l'écosystème touristique par le bas. Elle apporte des services innovants qui favorisent la vitalité économique dans des zones traditionnellement négligées par les entreprises à but lucratif, améliore la qualité du travail, valorise et préserve le patrimoine culturel et paysager local et la sagesse, favorise l'autonomisation des communautés et l'implication des groupes défavorisés et des personnes menacées d'exclusion, et redistribue également les revenus du tourisme pour favoriser un développement territorial inclusif et intégré, combinant les aspects sociaux, économiques et environnementaux.

**Le commerce de détail** : Aux Pays-Bas, en Belgique, en France et en Autriche, le commerce coopératif de détail a disparu plus ou moins complètement en raison de son incapacité à faire face à la concurrence d'entreprises à grande échelle et très compétitives, tandis qu'en Finlande, en Italie, en Suède, au Danemark, en Suisse et en Norvège, l'évolution des coopératives a été beaucoup plus positive. Le paysage de l'économie sociale dans l'écosystème du commerce de détail est toutefois extrêmement diversifié. Un large éventail d'acteurs a souvent des intérêts divergents. À un extrême, on trouve la grande distribution coopérative, avec des coopératives de consommateurs et de producteurs qui sont souvent devenues très puissantes dans certains pays. À l'autre extrême, on trouve une multitude de petits commerces de détail coopératifs locaux. Il n'est pas surprenant que ces entités très diverses de l'économie sociale n'aient pas le sentiment d'appartenir au même « monde ». Les petites coopératives et les entreprises sociales d'insertion qui innovent dans l'écosystème du commerce de détail sont particulièrement remarquables. Toutes deux contribuent à tisser des liens étroits avec les communautés locales en renforçant la cohésion territoriale, en créant des emplois stables et de qualité dans des conditions équitables pour chaque partenaire de la chaîne d'approvisionnement, en favorisant le développement durable, en responsabilisant les consommateurs, en donnant la priorité aux produits de haute qualité et en contribuant à l'économie circulaire.

### *Nouveaux indicateurs et approches pour évaluer l'économie sociale*

Le rôle de l'économie sociale dans la création de valeur sociale et économique est de plus en plus reconnu par les universitaires et les organismes internationaux tels que le Parlement européen, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation internationale du travail et les Nations unies. Toutefois, l'évaluation de son impact au niveau macroéconomique reste un défi. Les questions clés concernent sa valeur ajoutée par rapport aux secteurs public et privé, notamment la question de savoir qui doit l'identifier et comment elle peut être mesurée efficacement.

Pour répondre à ces questions, il faut une compréhension nuancée des macro-fonctions de l'économie sociale, car sa plus grande valeur ajoutée réside dans la cohésion et l'inclusion sociale, la cohésion territoriale, le développement environnemental durable, l'engagement et la participation civiques et politiques. Les indicateurs économiques actuels, tels que le produit intérieur brut (PIB) et l'emploi, ne parviennent pas à saisir pleinement cette contribution. Les propositions de nouveaux indicateurs se heurtent à des obstacles liés à la



(non)disponibilité des données, à la grande complexité des calculs ainsi qu'au manque de temps et de ressources humaines. En outre, la valeur sociale d'activités telles que le bénévolat et l'affiliation transcende les évaluations économiques et quantitatives, ce qui nécessite des approches novatrices et plus complètes. Les efforts visant à dépasser le PIB ont gagné du terrain au niveau international.

Cependant, deux défis majeurs persistent dans la conception de nouveaux indicateurs. Premièrement, les efforts antérieurs pour mesurer le progrès social ont négligé le rôle de l'économie sociale. Deuxièmement, il est nécessaire d'englober les contributions multiformes de l'économie sociale et de souligner sa différence par rapport aux entreprises à but lucratif et au secteur public.

### *Recommandations*

Cette étude a permis d'élaborer une série de recommandations visant à améliorer la représentation de l'économie sociale. Ces recommandations s'adressent à différents acteurs clés : la Commission européenne (y compris Eurostat), la communauté des chercheurs, les gouvernements nationaux/locaux et/ou les instituts nationaux de statistique, ainsi que les organisations faïtières de l'économie sociale.

La première série de recommandations concerne le besoin urgent de promouvoir une meilleure compréhension de l'économie sociale. La deuxième série concerne la visibilité de l'économie sociale, en particulier la nécessité d'améliorer sa reconnaissance à différents niveaux. Ces deux séries de recommandations sont considérées comme une condition préalable à l'amélioration des statistiques et à l'élaboration de politiques qui tiennent compte de la contribution des diverses entités de l'économie sociale à l'amélioration du bien-être, à la croissance de l'emploi, à l'inclusion sociale, au développement durable et au renforcement de la cohésion sociale. Les recommandations abordent ensuite les questions méthodologiques qui doivent être résolues pour améliorer la production de statistiques comparables.

## COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE ?

### En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante : [european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us\\_fr](http://european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr)

### Par téléphone ou par écrit

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service :

- par téléphone:
  - via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
  - au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- en utilisant le formulaire suivant: [european-union.europa.eu/contact-eu/write-us\\_fr](http://european-union.europa.eu/contact-eu/write-us_fr)

## COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

### En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa ([european-union.europa.eu](http://european-union.europa.eu)).

### Publications de l'Union européenne

Vous pouvez consulter ou commander ces publications à l'adresse [op.europa.eu/fr/publications](http://op.europa.eu/fr/publications). Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre de documentation local ([european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us\\_fr](http://european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr)).

### Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1951 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex ([eur-lex.europa.eu](http://eur-lex.europa.eu)).

### Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail [data.europa.eu](http://data.europa.eu) donne accès à des jeux de données ouvertes provenant des institutions, organes et agences de l'UE. Ces données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non. Le portail donne également accès à une multitude de jeux de données des pays européens.

